

Image not found or type unknown



Comment réaliser le compte de résultat d'une association ?

Fiche pratique publié le **09/04/2014**, vu **463 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le compte de résultat témoigne de l'activité de l'année écoulée. Ce document ne vaut que lorsqu'il est comparé à ceux des années précédentes : il donne alors une idée de l'évolution des emplois et des ressources.

A la fin de l'exercice, lorsque toutes les opérations ont été réalisées, on récapitule l'ensemble de ces opérations. La différence entre l'ensemble des charges et des produits fait apparaître un résultat. Celui-ci peut-être un déficit si les charges sont supérieures aux produits, ou un excédent dans le cas contraire.

[Voir le guide](#)